

Note Méthodologique : sécurité électrique industrielle

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La mission vise la prévention des risques électriques et la conformité réglementaire des sites industriels.

- Environnements industriels avec équipements électriques complexes (production, logistique, etc.).
- Réduction des accidents, maîtrise des risques et amélioration de la sécurité globale.
- Conformité aux normes et exigences en vigueur sur les installations et interventions.
- Finalité: analyse approfondie, mise en conformité et pérennisation de la sécurité.

Point clé : Référentiels structurants: NF C 15-100 (installations) et NF C 18-510 (sécurité des travaux sur installations électriques).

Objectifs de la mission

- Identifier les non-conformités et risques des installations.
- Déployer un plan d'action priorisé, adapté au contexte opérationnel.
- Renforcer la prévention des accidents et la gestion des habilitations.
- Optimiser la maintenance liée à la sécurité électrique.
- Assurer un suivi réglementaire rigoureux et un reporting clair.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des installations, pratiques de consignation et habilitations.
- Analyse documentaire et réglementaire (incl. audits antérieurs, registres, protocoles).
- Plan d'action priorisé avec mesures correctives et préventives.
- Mise à jour/ajustement des procédures, besoins de formation et améliorations d'équipements.
- Suivi des indicateurs de sécurité et sessions de reporting pour la direction.
- Livrables: rapport d'audit détaillé, plan d'action, recommandations techniques et organisationnelles.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse des installations, documents techniques et organisation en place.
- Vérification consignations, habilitations et conditions de travail sur site.
- Résultat: état de conformité et risques prioritaires identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des registres de maintenance, protocoles d'intervention, plans d'habilitation, audits antérieurs.
- Repérage des écarts vis-à-vis des normes (NF C 15-100, NF C 18-510) et autres textes applicables.
- Résultat: cartographie des écarts et exigences de mise en conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan priorisé: correctifs, préventifs, mises à jour de procédures.
- Propositions de formation et d'amélioration des équipements.
- Résultat: plan d'action pragmatique, aligné aux capacités opérationnelles.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre et suivi des indicateurs sécurité.
- Sessions de reporting à la direction; adaptation aux évolutions réglementaires.
- Résultat: amélioration continue et culture sécurité renforcée.

Planning / durée / jalons

Durée typique: 1 à 3 semaines (selon taille et complexité du site). Formats: présentiel (audits terrain) et partiellement à distance (analyse documentaire). Ateliers possibles avec les équipes internes.

Période indicative	Jalon / Étape	Résultats livrables
Dans la fenêtre 1–3 semaines	Diagnostic initial (terrain + premiers constats)	État de conformité et risques majeurs
Dans la fenêtre 1–3 semaines	Analyse documentaire et réglementaire	Cartographie des écarts vs normes
Dans la fenêtre 1–3 semaines	Recommandations et plan d'action (ateliers possibles)	Plan d'action priorisé et recommandations
Optionnel (post-mission)	Suivi et accompagnement	Indicateurs, reporting direction, ajustements

Point clé qualité : Une visite sur site est indispensable pour une inspection terrain complète et pertinente.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic des installations et la revue documentaire.
- Élabore le plan d'action et les recommandations techniques/organisationnelles.
- Assure le suivi des indicateurs sécurité et le reporting à la direction.
- Peut accompagner la mise en œuvre et l'adaptation aux évolutions réglementaires.

Client

- Fournit les documents nécessaires au diagnostic (schémas, registres, procédures, etc.).
- Participe aux ateliers internes pour co-construire le plan d'action.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Schémas électriques.
- Rapports de maintenance.
- Registres de consignation.
- Plans d'habilitation.
- Procédures internes liées à la sécurité électrique.
- Rapports d'audit antérieurs (le cas échéant).

Modalités de pilotage & qualité

- Suivi d'indicateurs de performance sécurité pour piloter les actions.
- Sessions de reporting dédiées à la direction.
- Veille et suivi réglementaire continu pour maintenir la conformité.
- Plan d'action priorisé garantissant pragmatisme et faisabilité opérationnelle.
- Combinaison présentiel/à distance adaptée; inspection terrain incontournable.
- Référence systématique aux normes NF C 15-100 et NF C 18-510.